

DPAFA-DRHAJ: 48/2025

24 Fevr 2025

Décision

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

Vu le Dahir n° 1-15-83 en date du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 111-14 relative aux régions ;

Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;

Vu le décret N°2.11.621 du 25 novembre 2011 fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans la fonction publique ;

Vu le Décret n° 2-64-389 du 10 rabii II 1384 (19 août 1964) fixant le régime d'accès aux emplois des administrations publiques réservés aux résistants ;

Vu le Décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat des établissements publics et des collectivités publiques ;

-Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 24/2012 du 6 hija 1433(22 octobre 2012) relative au recrutement au sein des entreprises et des établissements publics ;

-Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;

-Vu la loi cadre de l'année 2025 tel que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Décide

Article Premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de Rabat-Salé-Kenitra recrute deux (2) Cadres Chargés des Ressources Humaines (**postes contractuels**).

Article Deuxième : Missions et activités du poste

Cadres Chargés des Ressources Humaines

Activités du poste

- Participer aux actions relatives à la gestion administratives du personnel de l'Agence ;
- Participer à la programmation, la préparation et au suivi des actes de gestion relatifs à la carrière du personnel : recrutement, titularisation, avancement, allocation et indemnités divers ;
- Participer aux actions relatives au développement des Ressources Humaines de l'Agence ;
- Informer, assister et conseiller les départements de l'AREP-RRSK en matière d'actes administratives de gestion des Ressources Humaines ;
- Mettre en place les procédures de collecte et d'analyse d'information en matière de gestion des ressources humaines ;



- Recenser et analyser les besoins de formation exprimés par les différents départements de l'AREP-RRSK ;
- Participer à la mise en œuvre de l'ingénierie de formation ;
- Participer à la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ;
- Elaborer et tenir à jour les descriptifs de poste en collaboration avec les différents départements de l'Agence ;
- Participer à la détection des besoins en recrutement et à l'intégration des nouvelles recrues ;
- Participer au développement de la communication interne de l'Agence ;
- Participer à la gestion des moyens généraux de l'Agence ;
- Contribuer à l'élaboration du programme annuel de fourniture et d'équipement de l'Agence ;
- Participer à la gestion des prestations de gardiennage et de nettoyage de l'Agence ;
- Participer à la gestion du parc automobile de l'Agence : Achat, location, réparation des véhicules, approvisionnement en carburant ; suivi de la consommation du carburant ... ;
- Organiser et participer aux différents inventaires de l'Agence ;
- Suivi des marchés et des bons de commandes relatifs aux moyens généraux et patrimoine de l'Agence.

Rattachement hiérarchique

- Ce poste est rattaché directement au Chef de Département Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Moyens Généraux.

Article Troisième : Profils recherchés

Cadres Chargés des Ressources Humaines

- Titulaire d'un BAC + 5 en Management des Ressources Humaines ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'un (1) an au minimum après l'obtention du diplôme dans le domaine des Ressources Humaines (les stages ne sont pas pris en considération) ;
- Une expérience en gestion des moyens généraux serait un atout ;
- Connaissances approfondies en gestion des ressources humaines ;
- Excellentes compétences analytiques et de résolution des problèmes ;
- Aptitude à communiquer clairement, à la fois à l'oral et à l'écrit ;
- Intégrité et respect des normes éthiques relatives au métier ;
- Sens de relationnel, dynamisme et proactivité ;
- Ecoute active, esprit d'équipe et grande disponibilité.



Article Quatrième : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux candidats répondant aux conditions suivantes :

- Nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un BAC + 5 en Management des Ressources Humaines ou équivalent reconnu par l'Etat ;
- Avoir une expérience d'un (1) an au minimum après l'obtention du diplôme dans le domaine des Ressources Humaines.

Article Cinquième : Pièces à fournir

- Lettre de candidature précisant le poste ;

- CV détaillé et actualisé ;
- Copie du ou des diplômes ;
- Copie de la CIN ;
- Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle demandée ;
- Toute attestation ne comportant pas la date début et la date fin de l'expérience ou date d'émission de l'attestations au cas où l'expérience professionnelle est en cours, ne sera pas considérée.

Article Sixième : Dépôt de candidature

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le **11 Mars 2025 à 16h30**.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués pour passer l'entretien oral.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus-référencé seront traitées.



Lamia BENABDILLAH
Directrice de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets de la Région
de Rabat-Salé-kénitra